

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212574 - 79ÈME ANNÉE

Les Chagossiens préparent activement leur retour !



Du 2 au 10 juin 2023 une délégation, conduite par Olivier Bancoult, le leader du Groupe Réfugiés Chagos (GRC), était en déplacement à Rome, plus particulièrement au Vatican. Fait exceptionnel : il rencontre le Pape pour la deuxième fois. La délégation lui a fait un compte rendu de la situation. Elle a sollicité sa bénédiction dans l'immense travail de réparation et de reconstruction qui s'annoncent.

Une audience exceptionnelle

Ils n'étaient pas sûrs de pouvoir lui parler en personne. Mais malgré son état de santé, le Chef de l'Eglise catholique a tenu à les recevoir. Ce dernier leur a dit qu'il est bien informé de l'histoire tragique du peuple chagossien, précisant : « on vous suit de très près ». Le Pape leur a assuré de son soutien et s'est dit très satisfait, qu'à sa connaissance, beaucoup d'États aujourd'hui les soutiennent. Il leur a accordé sa bénédiction, en ces termes : « Dieu est avec vous! ». Il leur a fait savoir qu'un nouvel

évêque était nommé à Maurice et qu'ils pouvaient compter sur toute sa disponibilité à leurs côtés. En sacrifiant son emploi du temps pour accorder une audience à Olivier Bancoult et ses amis, le Pape montre la priorité qu'il accorde à la miséricorde. En faisant abstraction de sa propre santé, à la veille d'une opération, il donne un sens concret à la solidarité entre les peuples et la fraternité entre les humains.

La délégation en a profité pour examiner les préparatifs du retour aux Chagos. Ils ont sollicité son aide concernant la réparation du cimetière et des lieux de culte laissés à l'abandon depuis leur expulsion, il y a maintenant 50 ans.

Olivier Bancoult a pu remettre au Pape, le calendrier 2022 qui relate l'histoire tragique du peuple Chagossien. Ce document a été produit à l'initiative du Comité Solidarité Chagos-La Réunion. Il lui a également remis une version du livre de Philippe SANDS, traduit en Italien « Ultima Colonia ».

D'autres rencontres importantes.

Le Directeur du Centre Anglican à Rome, Ian ERNEST, un Mauricien sur place depuis 2019, leur a organisé une rencontre avec des ambassadeurs qui ne connaissaient pas tous les Chagos. Il y avait, notamment, les représentants de Haïti, la Belgique, la Côte d'Ivoire. L'ambassadeur britannique, quant à lui, a déclaré être solidaire de la cause Chagossienne mais pour des raisons

diplomatiques, ne pas pouvoir assister physiquement.

Enfin, la délégation chagossienne a pu travailler avec une organisation de défense du droit des peuples déplacés dont un représentant agit auprès du Vatican.

Les sept membres de la délégation ont eu le loisir de visiter des lieux saints et des circuits de pèlerinage.

Julie Pontalba, en correspondance avec Olivier Bancout.



Note de la Rédaction

Pas à pas, Olivier Bancout et ses amis construisent le retour du peuple Chagossien sur ses terres natales. Une étape importante a été franchie, celle de la reconnaissance de plusieurs crimes contre l'Humanité qui ouvrent droit à "la réparation".

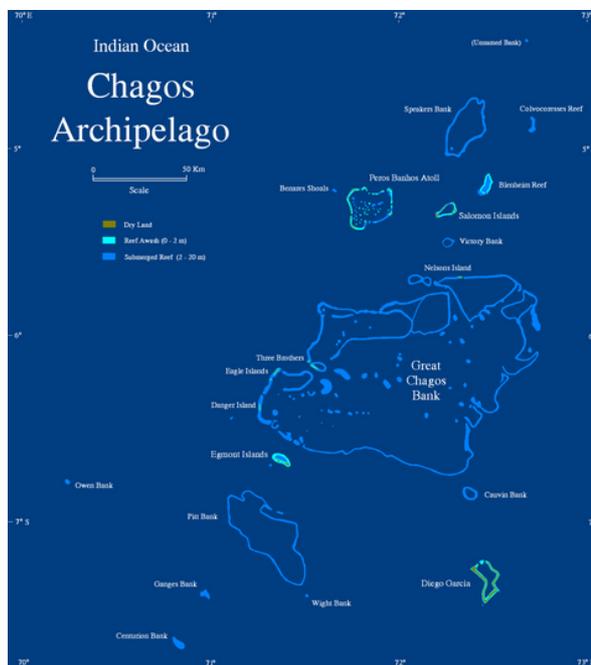
Mais, l'Histoire de la barbarie des humains exigent également des excuses publiques, pour pouvoir commencer le travail du deuil et du pardon, nécessaire à la reconstruction psychologique après des décennies de souffrance et d'ignorance devant des questions sans réponses. Pourquoi? Pourquoi nous? Que raconter aux jeunes qui interrogent les parents désespérés?

Dans ce contexte, les gestes comptent.

Effectivement, en sacrifiant son emploi du temps pour accorder une audience à Olivier Bancout et ses amis, le Pape montre la priorité qu'il accorde à la miséricorde. En faisant abstraction de sa propre santé, à la veille d'une opération, il donne un sens concret à la solidarité entre les peuples et la fraternité entre les humains. En leur disant, "*Dieu est avec vous*", il encourage la lutte qui dépasse le refuge victimaire "*c'est ma faute, ma très grande faute*". En d'autres termes, les responsables de ces crimes ne peuvent pas se prévaloir du "*Dieu*" dont il en est le représentant.

Au journal "*Témoignages*", fondé pour prendre la défense des sans défense, organe du Parti Communiste Réunionnais, nous accorderons toujours la priorité à la lutte du peuple Chagossien contre les puissances impérialistes et leurs complicités néo-coloniales. Il est symptomatique que la cause Chagossienne n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour de la Commission de l'Océan Indien, malgré notre interpellation.

La position du Pape éclaire sous un angle nouveau le silence assourdissant de ce "*machin*". Nous réitérons notre demande pour que la coopération régionale et la francophonie examinent en priorité le génocide du peuple chagossien qui est déjà amputé de 75% de ses natifs.



Baisse de 2,7% des émissions de gaz à effet de serre de la France en 2022

Selon un inventaire des émissions de gaz à effet de serre réalisé tous les ans par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, au cours de l'année 2022 une baisse des niveaux d'émission a été constaté en France après un rebond en 2021 dû à l'après-Covid.

Selon le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa) dans l'édition 2023 du rapport de référence sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en France, les émissions de gaz à effet de serre ont connu une baisse de 2,7% en équivalent CO₂ en 2022 par rapport à 2021.

L'étude compare ces résultats encore provisoires avec les objectifs fixés dans la Stratégie nationale bas carbone (SNBC). Elle révèle cependant des disparités sectorielles et des dépassements des valeurs limites concernant certains polluants atmosphériques.

L'estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour l'année 2022 est de 403,8 millions de tonnes équivalent CO₂ (MtCO₂e), soit un léger recul par rapport à 2021 (414,8 MtCO₂e).

De plus, le taux d'émission inférieur à la part indicative du second budget carbone de la Stratégie nationale bas carbone (410 MtCO₂e par an sur la période 2019-2022 contre 422 MtCO₂e par an prévus sur la période 2019-2023).

La mesure effectuée par secteur et par énergie laisse entrevoir une baisse significative des GES dans le secteur du bâtiment (-14,7%). L'étude voit dans cette baisse l'effet de plusieurs facteurs :

- la réduction de la consommation d'énergie (gaz et fioul) dans les

bâtiments résidentiels et tertiaires sous l'effet de la crise énergétique et du plan sobriété ;

- la rénovation thermique et les changements de chaudières opérés dans les bâtiments.

La diminution des émissions constatée dans le secteur de l'industrie (-6,4%) est attribuée aux baisses de productions manufacturières en raison de l'inflation des prix de l'énergie et des politiques de décarbonation du secteur.

Les secteurs ayant enregistré une hausse des émissions de CO₂ sont les transports (+2,3% en 2022) – avec notamment un accroissement des émissions pour le routier et l'aérien – et de la production d'énergie (+4,9%), qui a dû faire appel à des systèmes de production carbonés (centrales à charbon) pour compenser la baisse de la production nucléaire, selon le site vie-publique.

Concernant les émissions de polluants atmosphériques (métaux lourds, polluants acidifiants, particules, polluants organiques persistants...), l'étude met en évidence des résultats globaux conformes aux objectifs de réduction fixés par l'Union européenne.

Malgré un rebond des émissions de particules constatés dans le transport et l'industrie manufacturière, causé notamment par la reprise de l'activité après-Covid.

Des dépassements des valeurs limites ont été constatés dans certaines agglomérations, et sur l'ensemble du territoire concernant notamment le dioxyde d'azote (NO₂).

La France a été condamnée à deux reprises par la Cour de justice de l'UE, en 2019 et en 2022, pour le non-respect des valeurs limites de concentration de l'air en NO₂ et en PM₁₀ (particules fines de diamètre inférieur à 10 micromètres).



Mon fïss l'arzan la poin l'odèr

Mézami, mi panss zot i koné kozman-la la fine pass dann ran provèrb dopi in bon koupe de tan. Li viz sirtou bande demoune i fé larzan avèk ninporte koué san rogarde si lé moral si lé pa moral, si lé légal, si lé pa légal, antouléka zot i fé

Sa i rapèl amwin listoir in l'Anprèr romain té i apèl Vespasien . In zour ké son bande kèss lété in pé vide é konm l'avé bézoin, li la désside instal bande kabiné in pé partou dan la vil é li téi fé péyé biensir. Son garsson la roproush ali pars bande kabiné téi i pi é li téi trouv té pa moral tir parti la féblèss demoune-in l'anvi d'ch... é wi pèrde oute dignité- mé kan lo bande panyé pyèss la komanss arivé, Vespasien la tranpe son min d'dan é la fé koul sa rante son doi an dizan èk son garsson lo kozman mwin la marke an-o la.

Dann tan-la la fasson lo bande zéta pou tir o flan bande zadministré lété artizanal, é koméla dizon lé kazilman indistriyèl mé sa sé in n'ote sobatkoz.

Mé pou kossa mi di sa ? Pars dann zoinal Maurice, mi sorte lir in lartik dsu l'élvaz épi la kaptir bande sinz pou bande laboratoir dann l'érope épi l'amérik. Bien sir sé soufranss pou bande zanimo, mé larzan fête é fourni pou bande fèrm i élèv lo sinz é galman pou bande shassèr dan la foré, épi pou bande moune i travaye dann lilégalité. Gouvèrnman pou l'instan i réazi pa mèm konte bande shassèr dann l'ilégalité.

Mézami, fransh vérité moi dèrnyé mwin la parti Maurice é bato l'amenn anou lo débouché grande rivyèr d'lest é dann pyé d'boi nou la vi bande sinz é mi pé dir azot néna in koté imin shé bande zanimo-la é mwin téi arète pa panssé sak lété i mène in vi inpossib dann bande pti kaj é aprésa téi sibi bande zéspérimantassion pou noute bien k'i di.Pou noute bien... ala koman ni trète noute lointin paran .

A bon antandèr salu !

NB si zot i vé alé pli loin dann la konéssans sète afèr-la alé dsu zot téléphone zot va ziz par zot mèm.an parmi bande sinz néna lo makak gran ké, é sète-la si i kontinyé va disparète-dann danzé partou dis la tèr.

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433